



Pays de la Loire

Conseil régional de l'Ordre des architectes des Pays de la Loire

Ile Rouge
17 rue La Noue Bras de Fer
44200 NANTES

email : croapl@croapl.org

Déclaration de liens d'intérêts

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la loi sur l'architecture, l'architecte doit déclarer à son conseil régional, préalablement à tout engagement professionnel, ses liens d'intérêts personnels ou professionnels avec toutes personnes physiques ou morales exerçant une activité dont l'objet est de tirer profit, directement ou indirectement, de la construction.

Adresse postale :

Téléphone : Mail :

Déclarer un lien d'intérêt personnel

Vous déclarez des liens d'intérêts personnels (liens de parenté avec une personne qui est au premier degré ou au deuxième degré ascendant, descendant ou collatéral de l'architecte ou de son conjoint).

Madame Mademoiselle Monsieur

Prénom, Nom :

Lien de parenté :

Qui exerce au sein de l'entreprise :

Activité de l'entreprise :

Coordonnées de l'entreprise :

.....

En qualité de :

.....

Prénom : Nom : n° Ordre :

Fait à le Signature (obligatoire) :



Déclarer un lien d'intérêt professionnel

Vous déclarez des liens d'intérêts professionnels (liens consistant en une participation à la gestion ou à la direction ou en la détention d'au moins 1/10 du capital de toute personne morale dont l'activité est de tirer profit directement ou indirectement de la construction)

Dénomination sociale :

Activité de la société :

Coordonnées de la société :

.....

En qualité de associé dirigeant salarié dirigeant autre :

.....

.....

Prénom : Nom : n° Ordre :

Fait à le Signature (*obligatoire*) :